

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2032 – AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



Élaboré dans le cadre du
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2024-2031

Février 2026

Table des matières

Équipe de réalisation	3
Acronymes utilisés	4
1.0 MISE EN CONTEXTE	5
2.0 PORTRAIT RÉGIONAL – AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	8
2.1 Services offerts et secteurs desservis - Ville de Québec	10
2.2 Inventaire régional des matières résiduelles	14
3.0 OBJECTIFS VISÉS	19
3.1 Objectifs régionaux ambitieux	20
4.0 DÉMARCHE D'ÉLABORATION	22
5.0 PILIERS D'ACTION	24
6.0 GRANDS PRINCIPES	26
7.0 PLAN D'ACTION	27
8.0 ORIENTATIONS ET MESURES DU PMGMR	54
9.0 CONCLUSION	56
ANNEXE 1 – Critères bonifiés utilisés pour prioriser les nouvelles actions du PMO2	58

Équipe de réalisation

Équipe principale – Ville de Québec

Mme Axelle Dudouet, conseillère en environnement

Mme Émilie Dubé, conseillère en environnement

M. Dany Levesque, conseiller en environnement

M. Pierre-Olivier Dallaire, chef d'équipe

M. Mathieu Fournier, directeur, Section de la valorisation des matières résiduelles

Mme Marie-Claude Breton, directrice, Division de la gestion des matières résiduelles

M. Éric Girard, directeur, Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation

M. Carl Desharnais, directeur général adjoint

Collaborateurs, collaboratrices

Mme Chantal Ouellet, technicienne en génie civil, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

M. Philippe Millette, directeur général, Ville de L'Ancienne-Lorette

Mme Mireille Plamondon, conseillère en communications, Ville de Québec

Mme Marie-Christine Alarie, coordonnatrice du PMGMR, Communauté métropolitaine de Québec

Tous les membres 2024 et 2025 du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Acronymes utilisés

3RVE	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination
CMQuébec	Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)
CRD	Construction, rénovation et démolition
CVGMR	Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
ÉEQ	Éco Entreprises Québec
GMR	Gestion des matières résiduelles
hab.	Habitant
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
kg	Kilogramme
LQE	<i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
PMGMR	Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles - CMQuébec
PMO	Plan de mise en œuvre
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RDD	Résidu domestique dangereux
REP	Responsabilité élargie des producteurs
u.o.	Unité d'occupation
VQ	Ville de Québec

1.0 MISE EN CONTEXTE

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), la Communauté métropolitaine de Québec – Rive-Nord (CMQuébec) a procédé à la révision de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Cette révision, entrée en vigueur le 21 mars 2024, vise à atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du Gouvernement du Québec¹.

Le PMGMR, qui couvre l'horizon 2024-2031, fixe les grands enjeux métropolitains, les orientations prioritaires et les objectifs à atteindre en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles pour la grande région de Québec.

En tant que composante de la CMQuébec, l'Agglomération de Québec a l'obligation de produire un plan de mise en œuvre (PMO) visant à atteindre les objectifs et mesures du PMGMR. Ce plan doit identifier des actions concrètes à réaliser au cours de l'horizon spécifié, échelles budgétaires et calendrier de réalisation inclus. Le présent document constitue le PMO de l'Agglomération de Québec. Compte tenu des délais de consultation, d'élaboration et d'adoption de ce même PMO, il a été convenu avec la CMQuébec que la période de couverture serait de 2025 à 2032, l'année 2024 étant une année de transition.

Ce PMO ne part pas de zéro. De fait, il s'inscrit dans la continuité du précédent qui couvrait le terme 2018-2022 et qui a connu un franc succès. Pour faciliter la compréhension du présent texte, les deux PMO seront identifiés par PMO1 et PMO2, le PMO2 étant celui qui fait l'objet du présent document.

En termes de résultats, le PMO1, qui couvrait l'horizon 2018-2022 plus une année de transition basée sur la continuité en 2023, a permis de réaliser un grand nombre d'actions qui ont eu des retombées significatives sur le territoire de l'agglomération de Québec. Le lancement de l'Écocentre mobile, l'implantation de la collecte par sacs mauves des résidus alimentaires en vue de leur biométhanisation, l'instauration de la gratuité dans les écocentres permanents, la réalisation de grandes campagnes de sensibilisation de la population (ex. campagne « Ça va là »), la formation de près de 5 000 employé(e)s municipaux à la saine

¹ En vertu du Plan d'action 2019-2024 associé.

gestion des matières résiduelles, la tenue de centaines d'ateliers d'éducation en milieu scolaire, le soutien financier de plusieurs organismes œuvrant dans le domaine de la saine gestion des matières résiduelles et de la lutte au gaspillage et la mise en œuvre de différentes actions d'économie circulaire en sont quelques exemples. Le tout, dans un contexte de pandémie.

Voici les faits saillants du PMO 2018-2022 et de l'année de transition 2023 :

- 83 % des actions initialement prévues ont été réalisées, alors que 13 % ont dû être reportées en raison de la pandémie et 4 % ont été annulées, car devenues caduques en cours de route. Sans compter les actions annulées, c'est donc 87 % des actions prévues au PMO1 qui ont été réalisées, et ce, malgré deux ans de pandémie;
- 1,8 million de visites dans les écocentres pour plus de 350 000 tonnes récupérées;
- Plus de 11 500 visites dans les écocentres mobiles pour 125 tonnes récupérées;
- Plus de 392 000 tonnes de matières envoyées au centre de tri des matières recyclables;
- Plus de 90 000 tonnes de résidus verts valorisées;
- Plus de 165 000 tonnes de matières (béton, terre, balayures de rue, sédiments de puisard) mises en valeur dans le cadre d'opérations municipales (économie circulaire);
- 1,9 million \$ donnés en subvention à des organismes du milieu pour des services en saine gestion des matières résiduelles et en économie circulaire;
- Environ 1 500 industries, commerces et institutions (ICI) intégrés à la collecte sélective municipale;
- Près de 1 300 immeubles multilogements et condos équipés de contenants de récupération;
- Plus de 1 200 corbeilles de rues de recyclage installées;
- Près de 12 600 bacs roulants de recyclage distribués;
- Près de 300 000 kits de départ pour participer à la collecte des résidus alimentaires distribués sur le territoire de l'agglomération;
- Plus de 6 millions \$ investis en mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ);
- Plus de 30 000 citoyennes et citoyens, employé(e)s et élèves rencontrés en mode face-à-face pour parler de saine gestion des matières résiduelles.

Par son PMO2, l'Agglomération de Québec souhaite aller encore plus loin en termes de saine gestion des matières résiduelles sur son territoire en se propulsant sur les avancées du

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2032 DU PMGMR

Agglomération de Québec

PMO1. Pour ce faire, des actions ciblant notamment certaines matières dont la performance de mise en valeur est à améliorer telles que le carton, les résidus de construction, de rénovation et de démolition et les textiles seront déployées au cours des prochaines années.

2.0 PORTRAIT RÉGIONAL – AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'Agglomération de Québec est une instance supramunicipale regroupant les villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. Régie par la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (E-20.001), elle sert à administrer des services municipaux spécifiques. Ses compétences touchent notamment l'évaluation foncière, le transport collectif, la sécurité publique et l'alimentation en eau potable. Elle est en outre responsable de « *l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières* » (E-20.001, article 19, alinéa 6).

Conséquemment, la collecte des matières, comme plusieurs autres services, ne relève pas de l'Agglomération, mais de chacune des villes constitutantes ce qui complexifie l'établissement d'un plan de mise en œuvre commun et homogène. En outre, l'Agglomération de Québec n'emploie pas de personnel. Ses compétences touchant le domaine de la gestion des matières résiduelles sont assumées par du personnel de la Ville de Québec, généralement le même personnel qui s'occupe des actions liées aux services de proximité. C'est au plan budgétaire que s'effectue la distinction entre les compétences.

Pour des fins de simplification, le présent document combine les actions que la Ville de Québec et l'Agglomération de Québec souhaitent mettre de l'avant au cours des prochaines années. Ces actions sont issues d'une démarche consultative ayant impliqué les représentants de chacune des trois villes liées. À noter que d'autres actions, spécifiques aux Villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures et qui ne sont pas nécessairement ressorties lors de la démarche d'élaboration du présent PMO ou qui ne sont pas de compétence d'agglomération, seront également mises en œuvre au cours de l'échéancier 2025-2032. Ces actions seront pilotées par les administrations concernées dans l'optique de s'arrimer au présent PMO. À noter également que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a un statut particulier en lien avec la gestion² des matières recyclables sur son

² La gestion comprend ici la fourniture de contenants de récupération, la sensibilisation, le soutien aux citoyens, la collecte des matières et leur traitement.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2032 DU PMGMR

Agglomération de Québec

territoire, cette gestion étant entièrement prise en charge par Éco Entreprises Québec (ÉEQ), l'organisme de gestion désigné (OGD) par le Gouvernement du Québec pour réformer la collecte sélective dans la province. Québec et L'Ancienne-Lorette ont quant à elles signé une entente de partenariat avec l'OGD et offrent certains services liés aux matières recyclables en échange d'une compensation.

2.1 Services offerts et secteurs desservis - Ville de Québec

Cette section présente certaines informations en lien avec les unités d'occupation présentes sur le territoire de la ville de Québec et leur desserte.

2.1.1 Secteur résidentiel

Le Tableau 1 ventile le nombre d'unités d'occupation par catégorie d'immeubles résidentiels. Un peu plus de la moitié des unités d'occupation de la ville de Québec se retrouvent dans des immeubles de 5 logements et moins alors que le tiers de ces dernières sont plutôt situées dans de gros immeubles de 20 logements et plus. Les catégories intermédiaires d'immeubles de 6 à 19 logements concentrent quant à elles environ 15 % de toutes les unités d'occupation.

Tableau 1. Nombre d'unité d'occupation par catégorie d'immeubles résidentiels en 2024 à Québec

Catégorie d'immeubles résidentiels	Nombre d'unités d'occupation	Proportion (%)
5 logements et moins	151 609	52,6 %
6 à 9 logements	22 843	7,9 %
10 à 19 logements	19 563	6,8 %
20 logements et plus	94 142	32,7 %
Total	288 157	100%

2.1.2 Secteur industriel, commercial et institutionnel

Le Tableau 2 compile les données déclarées à ÉEQ en lien avec la collecte sélective dans les industries, commerces et institutions (ICI) du territoire. Les chiffres présentés concernent les ICI desservis par la collecte municipale des matières recyclables en 2024 offerte par la Ville de Québec et ses mandataires. Les ICI faisant affaire avec des fournisseurs privés pour la récupération de leurs matières recyclables (en tout ou partie) ne sont donc pas considérés dans les données présentées. Les ICI non assimilables³ au sens d'ÉEQ représentent la grande majorité des ICI collectés à Québec.

³ ICI non-assimilable : Désigne les institutions, commerces et industries qui génèrent des matières résiduelles qui ne s'apparentent pas, en nature et en volume, à celles générées par le secteur résidentiel.

Tableau 2. Nombre d'unités d'occupation ICI desservies par la collecte des matières recyclables en 2024 à Québec

Catégories	ICI (u.o.)	ICI desservis par la collecte sélective municipale (u.o.)	Taux de desserte ICI (%)
ICI assimilables	1 899	1 899	100 %
ICI non assimilables (inclus universités)	12 968	8 616	66 %
Établissements d'enseignement (excluant universités)	192	188	98 %
Immeuble mixte	3 711	3 335	90 %
Total général	18 770	14 038	75 %

La faible performance du secteur ICI calculée dans l'inventaire du PMGMR et le taux de desserte relativement élevé de 75 % présenté dans le Tableau 2 peuvent apparaître contradictoires. À cet égard, il importe d'apporter quelques précisions. D'abord, les données présentées dans ce tableau concernent davantage la desserte ou non d'un bâtiment par le service de collecte municipale des matières recyclables et non pas nécessairement le niveau de participation de ses occupants. D'ailleurs, ce n'est pas parce qu'un bâtiment hébergeant différents ICI est desservi par la collecte que tous les ICI qui l'occupent y participent. Le taux de desserte n'est donc pas représentatif de la participation réelle, qui, elle, est très difficile à quantifier. Sans compter que si le volume des contenants disponibles est insuffisant (ce qui est souvent le cas dans les secteurs denses ou l'espace d'entreposage est restreint), un ICI peut participer à la collecte sélective, mais pas pour l'ensemble de son gisement, envoyant ainsi des quantités appréciables de matières recyclables, comme du carton, dans ses ordures.

Ensuite, et en plus de la collecte sur inscription des contenants transrouliers, semi-enfouis, à chargement avant et à chargement arrière qui implique, comme son nom l'indique, une inscription dans un système de planification des levées, la collecte porte-à-porte par bacs roulants n'est pas monitorée par adresse pour les ICI. De fait, comme la collecte des matières

recyclables est offerte gratuitement aux ICI, mais que la Ville de Québec ne leur fournit pas (sauf quelques rares exceptions) les contenants de récupération au contraire des résidents, aucune donnée n'est actuellement compilée sur les ICI qui ont acquis des bacs bleus à leurs frais et qui les placent en bordure de rue lors de la collecte porte-à-porte dans leur secteur. Ainsi, un ICI qui a accès à la collecte porte-à-porte simplement en mettant un bac en bordure de rue est considéré comme desservi (accès de facto au service) même s'il n'y participe pas. La notion de desserte n'est donc pas synonyme de participation.

Selon les données et observations disponibles, il est actuellement possible d'estimer à environ 40 à 45 % les ICI qui n'ont pas de contenant de récupération des matières recyclables à Québec tout en affirmant que ceux qui en ont, ne les utilisent pas nécessairement ou ne les utilisent pas toujours pour l'ensemble de leurs matières recyclables. Des actions sont prévues dans le présent PMO pour accompagner spécifiquement ce secteur afin d'améliorer cette situation.

Le Tableau 3 présente le profil des ICI à Québec, selon le recensement provincial de 2021.

Tableau 3. Profil des ICI à Québec – Recensement 2021

Nombre d'entreprises par secteur d'activité	Québec
Total d'entreprises	18 171
Entreprises non classifiées*	956
Entreprises classifiées	17 215
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	105
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	18
Services publics	7
Construction	1 685
Fabrication	749
Commerce de gros	756
Commerce de détail	2 295
Transport et entreposage	584
Industrie de l'information et industrie culturelle	295
Finance et assurances	599

Nombre d'entreprises par secteur d'activité	Québec
Services immobiliers et services de location et de location à bail	773
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 178
Gestion de sociétés et d'entreprises	98
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	821
Services d'enseignement	199
Soins de santé et assistance sociale	2 650
Arts, spectacles et loisirs	314
Services d'hébergement et de restauration	1 298
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 697
Administrations publiques	94

Source : Portrait socio-économique de la Capitale-Nationale - Recensement de 2021, Gouvernement du Québec :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/autres/03-capitale-nationale/ED_Portrait_Socioecono_2021_Cap_Nat_MESS.pdf

*Non classifié : Le terme *non classifié* qualifie les établissements pour lesquels il manque une donnée concernant leurs coordonnées, leur secteur d'activité ou leur taille d'emplois.

2.1.3 Lieux publics

Le Tableau 4 ventile le nombre de lieux publics desservis par une collecte des matières recyclables en 2024 à Québec. La grande majorité (81,9%) des lieux publics desservis sont situés en bordure de rue, suivis par les parcs avec près de 17 % et finalement par les pistes cyclables avec un plus faible pourcentage de 1,5 %.

Tableau 4. Nombre de lieux publics desservis par une collecte des matières recyclables en 2024

Type de lieu public	Nombre de lieux publics	Proportion (%)
Bordure de rue	1 024	81,9 %
Parcs	208	16,6 %
Pistes cyclables	19	1,5 %
Total	1 251	100 %

2.2 Inventaire régional des matières résiduelles

Cette section présente l'inventaire des matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par type de matières et par secteur de génération pour le territoire de l'agglomération de Québec et le met en relation avec celui mesuré pour l'ensemble de la CMQuébec. Les données utilisées sont basées sur l'année 2019, soit l'année de référence du PMGMR 2024-2031.

2.2.1 Données générales

Selon les quantités de matières présentées au Tableau 5, le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) était en 2019 le plus grand générateur de matières sur le territoire de l'agglomération de Québec avec près de 39 % (337 454 tonnes) des matières produites. Ce secteur était suivi de près par le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), puis par le secteur résidentiel qui produisaient respectivement environ 35 % (300 893 tonnes) et 26 % des matières (228 766 tonnes) générées pour un grand total de 867 113 tonnes.

En ce qui concerne le taux de mise en valeur, le secteur de la CRD se distinguait nettement avec un taux de mise en valeur supérieur à 75 % comparativement aux secteurs résidentiel et ICI qui affichaient des taux de valorisation plus modestes, soit environ 39 % et 36 % respectivement. Les taux de valorisation calculés par secteur sur le territoire de l'agglomération étaient pour 2019 généralement très similaires à ceux de la CMQuébec à l'exception de celui lié au secteur résidentiel qui était alors de 2,1 % inférieur. En ce qui a trait au taux global de mise en valeur, tous secteurs confondus, il était légèrement plus élevé dans la CMQuébec (52,9 %) au complet que dans l'agglomération de Québec (52,1 %).

Tableau 5. Quantité de matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par secteur de génération sur le territoire de l'agglomération de Québec en 2019

Secteur de génération de matières	Agglomération de Québec				CMQuébec
	Générées (t)	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Taux global de mise en valeur	Taux global de mise en valeur
Résidentiel	228 766	89 361	139 405	39,1 %	41,2 %
Industriel, commercial et institutionnel	300 893	108 182	192 711	36,0 %	36,4 %
Construction, rénovation et démolition	337 454	254 570	82 884	75,4 %	75,3 %
Total	867 113	452 113	415 000	52,1 %	52,9 %

Lorsque l'on se rapporte aux taux de mise en valeur en poids par grandes familles de matières présentés au Tableau 6, il est possible de constater que ces derniers oscillaient pour la plupart entre 40 % et 75 % en 2019, excepté pour les encombrants dont seulement 16,2 %⁴ étaient alors valorisés sur le territoire de l'agglomération de Québec. À la lumière de ces résultats, des efforts significatifs apparaissent requis pour atteindre les objectifs fixés par le PMGMR 2024-2031, en particulier dans le cas des matières recyclables et organiques.

Tableau 6. Quantité de matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par type sur le territoire de l'agglomération de Québec en 2019

Matières résiduelles	Agglomération de Québec - Tous secteurs de génération confondus				CMQuébec
	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Générées (t)	Taux de mise en valeur	Taux de mise en valeur
Matières recyclables	64 355	67 425	131 780	48,8 %	49,7 %
Matières organiques	111 146	156 442	267 588	41,5 %	43,1 %
Résidus de construction, de rénovation et de démolition	254 570	82 884	337 454	75,4 %	75,3 %
Résidus domestiques dangereux	1 479	1 824	3 303	44,8 %	38,6 %
Encombrants et autres	20 563	106 426	126 988	16,2 %	17,1 %
Total	452 113	415 001	867 113	52,1 %	52,9 %

⁴ À noter que ce taux a augmenté significativement depuis à la suite d'une modification apportée au contrat de traitement qui exige désormais un taux de valorisation minimal de 80 %.

2.2.2 Secteur résidentiel

En analysant le Tableau 7 qui présente les données propres au secteur résidentiel, il est possible de remarquer que près de la moitié (49 %) des matières générées par ce secteur en 2019 était attribuable aux matières organiques (résidus verts, boues municipales et résidus alimentaires). Les matières recyclables ainsi que les encombrants présentaient quant à eux une proportion quasi équivalente avec environ 25 % des matières générées chacun tandis que les résidus domestiques dangereux (RDD) fermaient la marche avec une faible proportion d'un peu plus de 1 % des matières générées. Bien que peu présents en quantité, la saine gestion de ces résidus est néanmoins névralgique compte tenu des risques qu'ils posent pour l'environnement lorsqu'ils sont mal gérés.

Tableau 7. Quantité de matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par le secteur résidentiel sur le territoire de l'agglomération de Québec (2019)

Matières résiduelles	Agglomération de Québec - Secteur résidentiel					CMQuébec
	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Générées (t)	Part de génération (%)	Taux de mise en valeur	Taux de mise en valeur
Matières recyclables	40 638	14 738	55 376	24,2 %	73,4 %	72,4 %
Matières organiques	29 049	83 207	112 257	49,1 %	25,9 %	30,1 %
RDD	1 479	1 824	3 303	1,4 %	44,8 %	38,6 %
Encombrants et autres	18 194	39 636	57 830	25,3 %	31,5 %	32,4 %
TOTAL	89 361	139 405	228 766	100 %	39,1 %	41,2 %

En ce qui a trait à la performance de mise en valeur des matières produites par le secteur résidentiel en 2019, le taux de mise en valeur le plus élevé était celui lié aux matières recyclables avec 73,4 %, un taux légèrement plus élevé que la moyenne calculée pour la CMQuébec. Les résidus domestiques dangereux arrivaient deuxièmes avec un taux de 44,8 % (6,2 % de plus que la CMQuébec), suivis par les encombrants à 31,5 % et finalement par les matières organiques avec 25,9 % (4,2 % de moins que la CMQuébec). La mise en service en 2023 du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ) qui permet désormais de mettre en valeur les boues municipales ainsi que les résidus alimentaires récupérés par les citoyennes et citoyens du territoire de l'agglomération et d'autres municipalités de la CMQuébec a assurément contribué depuis à augmenter significativement ce taux. Finalement, pour ce qui est du taux global de mise en valeur pour

l'ensemble du secteur résidentiel en 2019, le taux pour l'agglomération de Québec se situait à 39,1 %, soit deux points de pourcentage sous celui pour la CMQuébec au complet.

2.2.3 Secteur ICI

À l'instar du secteur résidentiel, les matières organiques représentaient elles aussi un peu plus de la moitié (52,9 %) du gisement produit en 2019 par le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) de l'agglomération de Québec (Tableau 8). Les matières recyclables prenaient quant à elles la deuxième place avec 25,4 % et les encombrants arrivaient tout juste après avec 23 % des matières générées par les ICI.

En termes de taux de mise en valeur, ceux calculés pour l'agglomération de Québec étaient presque identiques à ceux de la CMQuébec avec des écarts de moins de 1 % dans toutes les catégories de matières. Le taux de valorisation global était de 36 %, soit 3 points de pourcentage de moins que la moyenne de l'époque pour le secteur résidentiel. Soulignons le taux particulièrement faible de valorisation des encombrants en provenance du secteur ICI à 3,4 %. À la lumière de ces données, il apparaît clair qu'une contribution plus grande des ICI en termes de saines habitudes de tri sera critique au cours des prochaines années pour espérer atteindre les objectifs ambitieux fixés par le PMGMR 2024-2031.

Tableau 8. Quantité de matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par le secteur ICI sur le territoire de l'agglomération de Québec (2019)

Matières résiduelles	Agglomération de Québec - Secteur ICI					CMQuébec
	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Générées (t)	Part de génération (%)	Taux de mise en valeur	Taux de mise en valeur
Matières recyclables	23 716	52 687	76 403	25,4 %	31,0 %	31,4 %
Matières organiques	82 097	73 235	155 332	51,6 %	52,9 %	53,5 %
Encombrants et autres	2 368	66 790	69 158	23,0 %	3,4 %	3,6 %
TOTAL	108 182	192 711	300 893	100 %	36,0 %	36,4 %

2.2.4 Secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

Le secteur du domaine de la construction, de la rénovation et de la démolition est le plus grand générateur de matières résiduelles sur le territoire de l'agglomération de Québec. Selon l'inventaire de 2019, ce secteur est performant en termes de mise en valeur comme le démontrent les taux de valorisation de 77,7 % pour les agrégats et de 73,8 % pour les non-agrégats (Tableau 9). Comme pour le secteur ICI, la différence entre les taux de mise en valeur mesurés en 2019 sur le territoire de l'agglomération de Québec et ceux de la CMQuébec était négligeable pour l'ensemble des matières.

Tableau 9. Quantité de matières résiduelles générées, mises en valeur et éliminées par le secteur CRD sur le territoire de l'agglomération de Québec (2019)

Matières résiduelles	Agglomération de Québec - Secteur de la CRD				CMQuébec
	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Générées (t)	Taux de mise en valeur	Taux de mise en valeur
Agrégats*	110 866	31 757	142 624	77,7 %	77,7 %
Non-agrégats**	143 704	51 126	194 830	73,8 %	73,6 %
TOTAL	254 570	82 884	337 454	75,4 %	75,3 %

* Béton, pierre, asphalte, brique

** Bois, gypse, bardeaux d'asphalte, résidus fins, matières recyclables

3.0 OBJECTIFS VISÉS

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* s'inscrit dans la volonté gouvernementale de bâtir une économie verte tout en créant une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles. L'objectif fondamental est de n'éliminer à terme, que le seul résidu ultime.⁵

Pour contribuer à atteindre cet objectif, la Politique prévoit des mesures visant à :

- mettre un terme au gaspillage des ressources;
- contribuer à l'atteinte des objectifs du *Plan d'action sur les changements climatiques* et de ceux de la *Stratégie énergétique du Québec*;
- responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

Pour ce faire, les objectifs suivants sont fixés pour l'ensemble des villes et municipalités régionales de comté (MRC) et communautés métropolitaines du Québec :

- ramener à 525 kilogrammes ou moins la quantité de matières éliminées par habitant;
- recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal;
- recycler 60 % des matières organiques;
- recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

⁵ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/>

3.1 Objectifs régionaux ambitieux

En complément aux objectifs gouvernementaux, le PMGMR fixe des objectifs encore plus ambitieux pour les composantes du territoire de planification de la CMQuébec. Le tableau suivant présente les objectifs fixés par le Gouvernement, ceux du PMGMR 2024-2031 et les performances 2013 et 2019 mesurées pour l'agglomération de Québec. Rappelons que l'indicateur de kilogrammes de matières éliminées par habitant considère les matières générées par tous les secteurs (résidentiel, ICI et CRD).

Tableau 10. Comparaison entre les objectifs de la CMQuébec, ceux de la Politique et les performances de l'agglomération de Québec pour 2013 et 2019

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	OBJECTIFS CMQ (2031)	SITUATION EN 2013 (Agglomération) ²	SITUATION EN 2019 (Agglomération) ³
Ramener à 525 kilogrammes ou moins la quantité de matières éliminées par habitant	423 kg/hab/an	893 kg/hab/an	712 kg/hab/an
Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal	76%	55%	50%
Recycler 60 % des matières organiques	81%	29%	43%
Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition	83%	83%	75%
Pas d'objectif précis ¹	Recycler et valoriser 44 % des résidus domestiques dangereux hors REP	N/A	39%
Pas d'objectif précis ¹	Recycler et valoriser 79 % des résidus encombrants	61%	61%
Pas d'objectif précis ¹	Mettre en valeur 49 % des textiles	32%	36%

NOTES :

¹ Pas d'objectif de quantité fixé dans le Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

² Selon l'inventaire élaboré dans le cadre du PMGMR 2016-2021 de la CMQuébec

³ Selon l'inventaire élaboré dans le cadre du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec

À la lumière des données présentées au tableau précédent, l'atteinte d'une quantité éliminée par habitant de 423 kg/habitant en 2031, comme fixée par le PMGMR, constituera un défi ambitieux compte tenu de la performance mesurée pour l'agglomération en 2019.

Générant à elle seule un peu plus de 90 % de toutes les matières de la CMQuébec, il apparaît évident que la réussite du PMGMR 2024-2031 repose en grande partie sur la performance de l'Agglomération de Québec et de l'amélioration notable de son taux global de mise en valeur, qui était de 52,1 % en 2019 (Tableau 11). Notons que la Ville de Québec contribue pour environ 94 % des matières générées sur le territoire de l'agglomération.

Tableau 11. Quantités totales de matières résiduelles générées et taux de récupération par composante de la CMQ en 2019

COMPOSANTE	Mises en valeur (tonnes)	Éliminées (tonnes)	Générées (tonnes)	Part de génération (%)	Taux de récupération
Agglomération de Québec	452 113	415 001	867 113	90,5 %	52,1 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	24 459	13 484	37 943	4,0 %	64,5 %
MRC de La Jacques-Cartier	26 857	18 917	45 775	4,8 %	58,7 %
MRC de L'Île-d'Orléans	3 440	4 025	7 465	0,8 %	46,1 %
CMQ	506 869	451 427	958 296	100 %	52,9 %

4.0 DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Comme mentionné dans la mise en contexte, le présent PMO, soit le PMO2, s'inscrit dans la continuité des succès, des acquis et des apprentissages issus du PMO1.

S'appuyant sur les fruits de la démarche de concertation exhaustive menée dans le cadre de l'élaboration du PMO1 auprès des principales parties prenantes du milieu et sur les résultats de la démarche consultative ayant été effectuée par la CMQuébec sur le contenu du PMGMR 2024-2031, le PMO2 a conséquemment été élaboré dans un esprit de bonification et non de refonte complète. En voici les faits saillants :

- Les trois grands axes d'action identifiés dans le PMO1, à savoir la cohérence, l'accès au tri et la responsabilisation, ont été repris dans le PMO2 en y ajoutant l'économie circulaire et la lutte au gaspillage (voir section 5);
- Les grands principes comme la maximisation de l'intervention en mode face-à-face avec la population ont également été maintenus (voir section 6);
- Les actions issues du PMO1 en cours et toujours pertinentes vis-à-vis des objectifs du PMGMR 2024-2031 ont été reconduites;
- Compte tenu du terme de 7 ans, il est prévu de se laisser une porte ouverte à mi-parcours pour analyser le chemin parcouru et la pertinence des actions planifiées et le cas échéant, de se permettre d'en remplacer/annuler/ajouter;
- Dans le but de choisir les nouvelles actions à ajouter au PMO2, les critères mesurables et qualitatifs pondérés qui constituaient l'outil d'aide à la décision ayant permis de prioriser les actions composant le PMO1 ont été actualisés et bonifiés en concertation avec les membres du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR), l'instance responsable du suivi du PMO. Les critères résultants et leur pondération sont présentés à l'annexe 1;
- L'outil d'aide à la décision mis à jour et bonifié a ensuite été utilisé afin d'évaluer et de prioriser chacune des nouvelles actions appelées à composer le PMO2. Ces actions ont été identifiées à partir des sources suivantes :

- actions non retenues dans le cadre du PMO1;
 - actions issues des mémoires déposés dans le cadre de la consultation publique sur le PMGMR 2024-2031;
 - actions diverses proposées par les citoyens, les organismes et les regroupements;
 - actions diverses proposées par les membres du CVGMR;
 - actions issues d'une consultation interne d'employés municipaux travaillant dans le domaine;
 - actions tirées des veilles médiatiques et scientifiques sur ce qui se fait ailleurs sur la planète en saine gestion des matières résiduelles.
- Les quelques 76 actions résultantes ont été approuvées au CVMGR du 24 avril 2025, puis présentées au sous-comité Procurer un environnement écoresponsable et sain du comité exécutif de la Ville de Québec le 19 août suivant. La stratégie globale d'approbation du PMO2 avait été présentée et acceptée à cette même instance le 18 mars 2025.
 - En parallèle, les ressources responsables des dossiers de gestion des matières résiduelles des deux autres villes de l'agglomération ont été sollicitées pour valider les actions proposées et identifier des actions supplémentaires à incorporer dans le PMO2 en lien avec leurs compétences de proximité respectives. Cette façon de procéder avait préalablement été convenue avec ces dernières en janvier 2025.

5.0 PILIERS D'ACTION

Les piliers d'action établis dans le PMO1, qui étaient les fils conducteurs des actions alors priorisées, ont été bonifiés pour répondre spécifiquement aux visées du PMGMR 2024-2031. Ainsi, aux trois piliers ou axes existants ont été ajoutées l'économie circulaire et la lutte au gaspillage. Voici la description de chacun de ces piliers :

L'accès au tri

Il n'y a plus d'excuses pour ne pas trier.

- Le tri est possible partout, en tout temps (travail, loisirs, maison, aires publiques, écoles, etc.);
- Toutes les matières sont visées : recyclables, organiques, textiles, résidus domestiques dangereux, technologies de l'information et de la communication, etc.

La cohérence

Les villes de l'agglomération sont source de fierté et leurs employé(e)s sont des vecteurs de changement.

- Leurs actions sont cohérentes avec ce qui est demandé aux citoyennes et citoyens;
- Elles donnent l'exemple en adoptant des pratiques internes responsables.

L'économie circulaire

Rien ne se perd, tout se transforme. Les rebuts des uns deviennent les matières premières des autres afin d'alléger la pression sur les ressources.

- Les ressources sont mises en valeur à chaque étape de leur cycle de vie;
- Les pratiques d'achat, de consommation et de gestion des matières favorisent la réutilisation, la réparation et le recyclage;
- Les initiatives locales sont soutenues pour créer des boucles économiques durables.

La lutte au gaspillage

Nous n'avons collectivement pas le luxe de gaspiller. Toute perte ou gaspillage doit conséquemment être minimisée, entraînant des gains environnementaux et financiers.

- Les surplus alimentaires, les matériaux et les ressources sont redistribués ou réemployés;
- Les comportements responsables sont encouragés dans tous les milieux : travail, maison, loisirs, scolaire, etc.;
- Chaque geste compte pour réduire le gaspillage à la source.

La responsabilisation

Tous les citoyens, tant résidentiels que corporatifs, doivent se sentir responsables et « maîtres » de leurs gestes et de leurs matières.

- On dépasse la simple information, on mise sur la compréhension et la mobilisation de tous;
- Le temps de la seule approche volontaire est révolu. L'incitation est désormais réglementaire et tarifaire;
- Il est économiquement avantageux collectivement d'utiliser les systèmes de tri mis en place comme la collecte des résidus alimentaires.



Figure 1. Les cinq grands piliers d'action

6.0 GRANDS PRINCIPES

En plus des cinq grands piliers d'action, le présent PMO s'articule essentiellement autour des mêmes principes directeurs sur lesquels était basé le précédent, ces derniers ayant démontré toute leur pertinence depuis 2018.

CES PRINCIPES SONT :

- L'information, la sensibilisation et l'éducation sont la pierre angulaire du PMO2;
- Tous les publics doivent être visés et des véhicules de communication diversifiés doivent être utilisés;
- L'intervention directe (face-à-face) avec les citoyens, tant résidentiels qu'industriels, commerciaux et institutionnels est privilégiée. Plusieurs types d'accompagnement sont proposés;
- La récurrence des messages est importante et l'information, la sensibilisation et l'éducation doivent être constantes pendant l'ensemble du calendrier d'implantation;
- Bien que tous nécessaires et importants, les processus de communication sont stratégiquement phasés de façon à mener ultimement vers la responsabilisation :

Information < Sensibilisation < Éducation < Formation < Responsabilisation

Selon la matière visée, les actions déployées doivent tenir compte du stade atteint par les différents publics-cibles dans cette hiérarchie;

- La compréhension des gestes demandés et l'éducation sont favorisées;
- L'approche volontaire commence à démontrer ses limites en termes de résultats;
- L'incitation à la saine GMR est désormais réglementée et contrôlée;
- Les ICI doivent davantage faire leur part en termes de saine gestion des matières résiduelles. À cet égard, et même si la Ville de Québec est déjà très active pour accompagner ce secteur, encore plus d'efforts seront requis;
- La contribution des organismes à but non lucratif (OBNL) de la région est essentielle à la bonne réalisation du PMO, notamment en ce qui a trait aux actions ISÉ et à celles touchant la lutte au gaspillage et l'économie circulaire.

7.0 PLAN D'ACTION

Les tableaux des pages suivantes présentent les actions qui ont été retenues pour constituer le PMO2. Elles sont regroupées par piliers d'action (A = accès au tri, C = cohérence, R = responsabilisation, L = Lutte au gaspillage, E = ÉC) et associées à différents indicateurs de suivi. L'entité responsable de chaque action est identifiée sous l'angle de la compétence (Agglomération ou ses villes constitutantes). Chaque action est liée à la principale mesure du PMGMR qui est concernée et des exemples d'initiatives/activités sont proposés. Ici, il importe de préciser que ces exemples sont des propositions d'idées, sans toutefois être des engagements formels, le but étant de donner une idée des activités potentielles liées à chaque action tout en conservant une grande marge de manœuvre pour l'horizon 2025-2032 visé et les budgets disponibles. Une ampleur budgétaire estimée préliminairement et un échéancier sont finalement identifiés. L'évaluation budgétaire liée à chaque action sera affinée à l'étape de la planification effective. Une note de bas de page identifie les niveaux d'ampleur utilisés. À noter que certaines actions proposées en lien avec les matières recyclables ne s'appliquent pas à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en raison de la prise en charge complète de leur gestion par ÉEQ.

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
PILIER : ACCÈS AU TRI											
A1	Encourager, soutenir et faire connaître les organismes et entreprises qui favorisent la réduction à la source et le réemploi sur le territoire (ex. ressourceries physiques ou virtuelles, organismes de charité, ateliers de réparation, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir financièrement des activités liées à la saine gestion des matières résiduelles Faire connaître les initiatives Offrir des formations gratuites Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées Quantité annuelle de matières détournées de l'élimination grâce aux organismes Liste des initiatives soutenues 	30	Agglomération de Québec				X	X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A2	Obliger par règlement de prévoir l'espace suffisant pour les équipements de gestion des matières résiduelles (récupération, ordures, résidus alimentaires, encombrants) lors de la construction de tout bâtiment résidentiel, mixte ou commercial.	<ul style="list-style-type: none"> Modifier la réglementation Se doter d'un plan d'inspection et de contrôle et l'appliquer Ajouter des ressources en inspection Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Règlement modifié Nombre d'inspections réalisées Nombre d'avis émis 	6	Ville de Québec	X			X		
A3	En collaboration avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ), s'assurer que toutes les unités d'occupation (immeubles multilogements, industries, commerces et institutions visés, etc.) soient desservies par la collecte des matières recyclables	<ul style="list-style-type: none"> Compiler les adresses non desservies Approcher les propriétaires/syndicats pour les accompagner dans l'intégration à la collecte Faire connaître les objectifs Offrir des formations gratuites en présentiel Fournir les contenants appropriés pour les unités résidentielles Promouvoir l'accès à des bacs gratuits pour les industries, commerces et institutions assimilables au résidentiel Travailler avec le milieu industriel, commercial et institutionnel pour améliorer sa performance Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de desserte Nombre d'ICI desservis Nombre d'immeubles multilogements et de condos desservis Quantité annuelle de matières recyclables reçues au centre de tri Nombre d'accompagnements réalisés 	21	Ville de Québec		X	X			

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A4	S'arrimer avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ) afin de permettre le tri des matières recyclables en aires publiques (parcs, bordure de rue, sites touristiques, bâtiments municipaux, évènements spéciaux, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec ÉEQ, poursuivre le déploiement des corbeilles de rues de récupération des matières recyclables • Acquérir (location ou achat) les équipements requis pour la collecte • Mener différentes actions afin de diminuer la contamination • Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation pour inciter la participation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité annuelle de matières recyclables récupérées en aires publiques • Nombre de conteneurs déployés • Nombre de lieux publics extérieurs total • Nombre de lieux publics extérieurs équipés • Nombre de bâtiments municipaux total • Nombre de bâtiments municipaux équipés 	25	Ville de Québec			X		X	
A5	Collecter par sacs mauves les résidus alimentaires des citoyennes et citoyens et inciter la participation	<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer les sacs mauves gratuitement et régulièrement • Adapter les quantités de sacs distribués selon les besoins • Déployer différents outils d'information, de sensibilisation et d'éducation pour inciter la participation, limiter la contamination et assurer que les sacs servent au bon usage • Utiliser le bandeau de retenue des rouleaux de sacs mauves pour passer des messages • Poursuivre l'éducation de la population afin de bien lui faire comprendre le procédé et les impacts d'un mauvais tri sur ce dernier • Mesurer régulièrement la performance dans une optique de bonification • Voir à limiter le taux de contamination • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité annuelle de sacs distribués • Nombre d'unités d'occupation desservies • Taux de participation • Taux de contamination des sacs 	22	Ville de Québec			X	X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A6	Poursuivre le déploiement de la collecte des résidus alimentaires auprès des industries, commerces et institutions visés non desservis	<ul style="list-style-type: none"> Approcher les industries, commerces et institutions qui ne sont pas encore déployés pour les inviter à participer Mener des actions de communications pour inciter la participation Travailler avec les regroupements (chambres de commerce, associations, grappes industrielles, etc.) pour faire passer les messages et encourager l'inscription Analyser la possibilité d'établir une tarification incitative Poursuivre et pérenniser l'accompagnement par l'équipe de déploiement des collectes Fournir les sacs mauves et les outils de communication adaptés gratuitement Offrir de la formation gratuite sur place en entreprise Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'industries, commerces et institutions intégrés Nombre annuel de sacs mauves distribués Nombre d'ICI desservis Taux de contamination des sacs Taux de desserte des ICI ciblés 	22	Ville de Québec			X	X		
A7	Biométhaniser les boues municipales	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la biométhanisation et l'amélioration continue du procédé 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de boues traitées Quantité annuelle de biométhane produit Quantité annuelle de digestat produit 	14	Agglomération de Québec			X	X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A8	Soutenir financièrement le compostage communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Conclure une entente de services avec un organisme spécialisé Voir à diversifier l'offre de services (déchiquetage, service-conseil, etc.) Adapter les sites selon le niveau d'utilisation Offrir des formations sur le compostage domestique et le vermicompostage Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières compostées Nombre de sites en activité Nombre d'usagers Nombre de sites soutenus financièrement 	26	Agglomération de Québec			X	X		
A9	Optimiser la gestion des matières résiduelles dans les jardins communautaires afin de limiter l'élimination de matières valorisables	<ul style="list-style-type: none"> Implanter les équipements de tri nécessaire à la valorisation des matières générées par les jardiniers Poursuivre le déploiement du compostage dans les jardins communautaires Analyser la possibilité de remplacer la collecte des ordures par une collecte de résidus verts Analyser la possibilité de conditionner des résidus sur place (déchiquetage, broyage, etc.) Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières valorisées Nombre de sites équipés de cloches de compostage 	26	Ville de Québec		X		X		
A10	Trouver des façons de diminuer les quantités de résidus verts collectés en bordure de rue dans la collecte spéciale	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage Analyser la possibilité d'offrir un service de broyage/déchiquetage mobile ou de location d'équipements pour ce faire (traitement in situ de la matière) Instaurer des points de dépôt Tester la récupération en écocentres Informier la population sur les couverts végétaux alternatifs à la pelouse traditionnelle Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de résidus verts collectés de porte en porte 	12	Ville de Québec		X		X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A11	Trouver des façons de mettre en valeur les sapins de Noël et les détourner de l'élimination	<ul style="list-style-type: none"> Implanter une collecte dédiée Lancer un appel d'intérêt pour trouver des fournisseurs pour la valorisation (broyage, copeaux, huile essentielle, etc.) Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation pour diminuer la contamination Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de sapins valorisés 	12	Ville de Québec		X		X		
A12	Améliorer le système de gestion des clients dans les écocentres	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter des outils de suivi Procéder à la refonte du système actuel (RTVQ) Bonifier la base de données Analyser la possibilité d'implanter un outil de suivi de l'achalandage en temps réel Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Temps d'attente Nombre de plaintes Nombre d'usagers par heure 	24	Agglomération de Québec	X			X		
A13	Moderniser l'écocentre de Val-Bélair	<ul style="list-style-type: none"> Agrandir le site Sécuriser la circulation et la gestion des matières Optimiser les matières prises en charge et les opérations Remplacer les équipements Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel d'usagers Quantité annuelle de matières reçues Quantité annuelle de matières valorisées 	24	Agglomération de Québec			X	X		
A14	Bonifier les écocentres afin d'assurer leur adéquation avec l'achalandage et les exigences réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Agrandir les plateaux inférieurs des écocentres Des Rivières et Hétrière Bonifier les équipements Augmenter les types de matières pris en charge Ajouter des points de dépôts liés aux programmes de responsabilité élargie des producteurs Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières reçues Nombre annuel de visites Quantité annuelle de matières valorisées 	24	Agglomération de Québec			X		X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A15	Poursuivre la tenue de l'Écocentre mobile dans les quartiers denses et voir à augmenter sa fréquence	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité de tenir des journées de l'Écocentre mobile en semaine • Diversifier les quartiers visités • Voir à augmenter la fréquence • Travailler avec les fournisseurs pour bonifier encore davantage le service • Analyser la faisabilité de réaliser certaines collectes en porte en porte de matières destinées à l'Écocentre mobile sur inscription • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel de visites • Nombre annuel de journées tenues • Quantité annuelle de matières récupérées • Quantité annuelle de matières valorisées 	24	Agglomération de Québec			X		X	
A16	Améliorer la performance de valorisation du bois récupéré dans les écocentres	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des façons pour séparer le bois selon sa qualité • Créer des espaces destinés au réemploi dans les écocentres • Sensibiliser la population au réemploi • Travailler avec les fournisseurs pour bonifier les filières de valorisation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité annuelle de bois valorisé par grade • Nombre de citoyens rejoints • Quantité annuelle de matières réemployées 	11	Agglomération de Québec			X			X
A17	Trouver des façons pour augmenter la récupération des matières/objets dans les quartiers denses ou à besoins particuliers (ex. secteurs étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les besoins (types de matières, quantités, fréquence, accès, moment de génération, etc.) • Mener des projets pilotes visant à tester des points de dépôt mobiles/temporaires pour des matières spécifiques • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel d'événements de récupération tenus • Nombre de citoyens rejoints • Quantité annuelle de matières récupérées 	24	Ville de Québec		X		X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A18	Contribuer à l'amélioration de la performance de gestion des matières résiduelles des établissements d'enseignement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les établissements d'enseignement sont équipés de contenants de tri adéquats à l'extérieur Déployer la collecte des résidus alimentaires par sacs mauves Faire pression sur le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour obliger le tri en établissement et fournir les contenants intérieurs requis Offrir de la formation gratuite en présentiel au personnel administratif et enseignant Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de desserte des établissements d'enseignement par la collecte sélective et celle des résidus alimentaires Nombre d'établissements desservis Nombre annuel d'établissements qui ont fait l'objet d'un accompagnement 	23	Ville de Québec	X			X		
A19	Réglementer afin de contrôler l'installation et la gestion des boîtes de dons sur le territoire afin d'assurer que les articles récupérés servent réellement aux personnes défavorisées de la grande région de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Modifier la réglementation Se doter d'un plan d'inspection et de contrôle en collaboration avec le Service de la gestion du territoire Ajouter des ressources en inspection Élaborer un plan de retrait des boîtes déficientes ou non autorisées Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de permis octroyés Nombre d'organismes avec permis Nombre de boîtes de récupération présentes sur le territoire 	28	Ville de Québec	X			X		
A20	Favoriser la mise en place de mesures permettant d'augmenter les quantités de textiles récupérées sur le territoire en vue de leur réemploi/mise en valeur	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir des ateliers de transformation et de réparation textile Développer des partenariats avec des commerces pour la reprise de textiles Soutenir la création d'un centre de tri et de valorisation des textiles Poursuivre la récupération des textiles dans les écocentres Soutenir financièrement des initiatives existantes Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de textiles récupérés sur le territoire Quantité annuelle de textiles éliminés 	28	Agglomération de Québec		X			X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A21	Accompagner les organismes de charité pour les aider à améliorer leur gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une collecte gratuite des encombrants aux organismes de charité et en faire la promotion Offrir du service-conseil en établissement pour améliorer les systèmes de gestion des matières Analyser la possibilité de moduler la tarification des ordures pour les organismes de charité Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'organismes accompagnés Nombre d'organismes desservis par la collecte des encombrants 	18	Ville de Québec			X	X		
A22	Réglementer afin d'interdire le dépôt de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et autres produits sous programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans la collecte des encombrants	<ul style="list-style-type: none"> Modifier la réglementation Se doter d'un plan d'inspection et de contrôle Ajouter des ressources en inspection Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Règlement modifié Nombre d'inspections réalisées 	10	Ville de Québec	X					X
A23	Soutenir des initiatives de ramassage d'ordures dans l'environnement (ex. corvées) que ce soit avec des organismes, des citoyens ou des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Fournir de l'équipement pour le prélèvement de matières résiduelles (gants, sacs, etc.) Diffuser cette mesure pour inciter les initiatives Offrir un service-conseil et de l'aide en lien avec la prise en charge des matières ramassées et leur disposition dans les bonnes filières Faire connaître les organismes qui œuvrent dans ce domaine Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité d'ordures ramassées Nombre d'activités supportées 	27	Ville de Québec	X			X		
A24	Mener des caractérisations afin d'évaluer la performance des actions mises sur pied	<ul style="list-style-type: none"> Octroyer un contrat de caractérisation annuelle (2 à 3 fois par année) Tirer des constats des résultats obtenus afin d'adapter nos actions et notre communication Cibler les matières valorisables/contaminants les plus problématiques et agir pour en diminuer la présence dans les ordures Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées par catégorie Pourcentage (en poids) de matières valorisables par matières 	38	Agglomération de Québec			X	X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
A25	Poursuivre l'implantation d'un système de suivi et de contrôle des opérations de collecte et de gestion des clientèles	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'intégration du système Ci-Web et le bonifier dans le temps Rester à l'affût des nouvelles technologies (transpondeurs, pesée embarquée, etc.) Mener des tests avec différentes technologies de suivi et de contrôle (ex. caméras intelligentes) Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de plaintes Nombre de contenants non collectés 	29	Ville de Québec			X	X		
PILIER : COHÉRENCE											
C1	Arrimer les actions du PMO2 avec celles des autres documents stratégiques de la Ville/Agglomération de Québec (ex. Stratégie de développement durable, plans d'action solidaire, d'agriculture urbaine, de transition et d'action climatique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le lien avec les unités responsables des diverses stratégies et politiques et tenter d'assurer une complémentarité dans les actions menées Si possible, corrélérer les résultats des autres démarches avec ceux qui découlent du présent plan de mise en œuvre et les utiliser dans nos outils de communication Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de démarches d'arrimage effectuées 	Autre	Ville de Québec	X			X		
C2	Adopter et appliquer une politique de gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le projet de politique existant et le faire adopter Cascader la politique au sein de l'administration Accompagner les unités administratives afin de favoriser l'implantation de saines pratiques de gestion des matières résiduelles dans une optique de circularité Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Politique en vigueur 	3	Ville de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
C3	Former sur une base continue les employé(e)s municipaux (direction générale et élu(e)s inclus) en gestion des matières résiduelles, en consommation responsable et en économie circulaire afin d'en faire des ambassadeurs et ambassadrices	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et donner des formations régulières sur la consommation responsable, les matières recyclables et les résidus alimentaires • Rendre disponibles les outils de formation pour les nouveaux employé(e)s • Assurer l'actualisation des outils • Diffuser régulièrement les résultats de la démarche de formation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel d'employé(e)s formé(e)s • Nombre annuel de conférences/activités menées 	3	Ville de Québec	X			X		
C4	S'assurer que les programmes de financement municipaux incluent progressivement certaines conditions d'admissibilité relatives à la saine gestion des matières résiduelles chez les demandeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Voir à intégrer dans les conditions d'admissibilité aux programmes de subvention municipaux des requis en lien avec la participation aux différentes collectes • Accompagner et conseiller les demandeurs pour inciter la saine gestion des matières • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes conditionnels 	3	Ville de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
C5	Améliorer la gestion interne des matières résiduelles au sein de la Ville de Québec dans le respect de la hiérarchie des 3RVE	<ul style="list-style-type: none"> • Équiper tous les bâtiments municipaux afin de permettre le tri adéquat des matières recyclables et des résidus alimentaires • Établir un diagnostic complet des systèmes de gestion des matières en place • Émettre des recommandations pour optimiser la gestion des matières résiduelles dans les différentes unités municipales, dont les matériaux secs et les résidus dangereux • Standardiser les pratiques et profiter des programmes de responsabilité élargie des producteurs • Accompagner les unités pour favoriser la mise en place d'initiatives de saine gestion des matières dans une optique de circularité • Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de desserte des bâtiments municipaux par les collectes des matières recyclables et des résidus alimentaires • Quantité annuelle de matières détournées de l'élimination 	25	Ville de Québec		X		X		
C6	Préparer un guide et offrir de l'accompagnement adapté afin de rendre écoresponsables les événements se tenant dans des bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un guide et le diffuser • Offrir un service-conseil pour bonifier les pratiques de gestion des matières à l'interne • Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel d'événements ayant implanté des mesures de saine gestion des matières résiduelles (réduction à la source, réemploi, récupération, circularité, etc.) 	7	Ville de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
C7	Trouver des façons de rendre les événements externes pour lesquels la Ville de Québec est partenaire plus écoresponsables	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan d'action avec les différents partenaires • Rédiger un guide de bonnes pratiques et le diffuser • Élaborer et rendre disponibles des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation adaptés • Offrir un accompagnement au besoin pour les promoteurs • Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation • Analyser la possibilité de mettre sur pied des incitatifs • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel d'événements jugés écoresponsables tenus à Québec • Quantité annuelle de matières détournées de l'élimination 	7	Ville de Québec	X				X	
C8	Diminuer l'empreinte carbone des camions de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la veille technologique • Limiter le temps de transport en adaptant les horaires de collecte en fonction de la congestion • Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation ciblées afin d'augmenter le taux de remplissage des bacs mis à la rue pour la collecte (taux de présentation) • Moduler les services de collecte en fonction des volumes générés • Évaluer la possibilité d'introduire des camions de collecte au gaz naturel ou électriques dans les flottes • Améliorer la logistique afin de réduire le temps d'attente aux sites de traitement • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan GES • Taux de présentation des bacs 	29	Ville de Québec	X				X	
C9	Poursuivre la modernisation du complexe de valorisation énergétique afin d'assurer le respect des normes environnementales, d'optimiser sa performance et de miser sur l'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la combustion • Optimisation du procédé d'épuration • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation annuelle de gaz naturel (m³) • Consommation annuelle de chaux et de charbon activé (tonnes) 	15	Agglomération de Québec			X		X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
C10	Poursuivre les efforts de recherche et de développement afin d'améliorer les pratiques, d'optimiser la gestion des extrants et d'améliorer le potentiel de valorisation des matières	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une veille régulière des filières existantes et en développement Mener différents tests et projets pilotes avec le milieu de la recherche et les centres de transfert technologique afin de trouver de nouvelles façons de valoriser nos matières Trouver des débouchés pour les lambeaux de sacs mauves Optimiser la gestion des extrants des centres de traitement municipaux (cendres volantes, cendres de grille, CO₂, digestat, sulfate d'ammonium, etc.) Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières valorisées Quantité annuelle de matières éliminées Nombre de nouvelles filières de mise en valeur développées 	27	Agglomération de Québec				X	X	
PILIER : ÉCONOMIE CIRCULAIRE											
E1	Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire 2024-2035 de la CMQuébec	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'implication de la Ville de Québec dans les instances de suivi Contribuer aux objectifs en mettant en œuvre les actions du PMO Contribuer financièrement à des initiatives en économie circulaire sur le territoire Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Indice de mise en valeur (calculé par la CMQuébec) 	8	Agglomération de Québec				X	X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
E2	Favoriser la réutilisation/mise en valeur des matières résiduelles générées par les activités municipales dans une logique d'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Maximiser la mise en valeur par l'économie circulaire des matières (balayures de rue, sédiments de puisards, béton et terre des écocentres, etc.) Faire connaître les avantages d'utiliser ces matières à l'interne Accompagner les unités administratives pour développer une culture d'économie circulaire S'arrimer avec les actions découlant de la stratégie métropolitaine pour bonifier les pratiques S'arrimer avec le Service des approvisionnements afin de maximiser le réemploi des biens en surplus Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières mises en valeur 	9	Agglomération de Québec			X	X		
E3	Construire une plateforme multifonctionnelle pour le transbordement, l'entreposage et la valorisation de matières résiduelles, puis l'exploiter	<ul style="list-style-type: none"> Sondre les besoins municipaux internes afin de créer des synergies opérationnelles Mener les études requises pour démontrer la faisabilité économique et opérationnelle Élaborer les plans et devis Octroyer les contrats nécessaires à la construction de la plateforme et des équipements associés Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme construite Quantité annuelle de matières gérées et valorisées par type 	29	Agglomération de Québec			X			X

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
E4	Mettre sur pied des actions pour favoriser la saine gestion des matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à la déconstruction écologique • Obliger par règlement les entrepreneurs, dans les cas de démolition, à recourir à un centre de tri pour les matériaux de construction • Analyser la faisabilité d'ajouter une clause systématique dans les devis qui concernent les travaux en bâtiments/chantiers municipaux pour obliger les résidus générés à être envoyés vers un centre de tri de matériaux secs • Analyser la faisabilité d'utiliser la réglementation pour favoriser la déconstruction plutôt que la démolition • Élaborer des outils d'information afin d'améliorer les pratiques • Mener des projets pilotes afin de tester de nouvelles filières de récupération (ex. réemploi des briques) • Inclure à la réglementation l'obligation de tri des résidus de construction, rénovation et démolition en chantier • Élaborer un plan de match afin de contrôler davantage et de faire appliquer l'interdiction de jeter des résidus de construction, rénovation et démolition • Ajouter des ressources en inspection • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité annuelle de matières éliminées • Quantité annuelle de matières reçues dans les centres de tri de matériaux secs de la région en provenance du territoire de Québec 	6	Ville de Québec			X		X	
E5	Poursuivre la valorisation de la vapeur générée par l'incinération des ordures et en faire la promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux projets de mise en valeur de la vapeur • Faire connaître les initiatives • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'utilisation de la vapeur annuelle produite 	15	Agglomération de Québec			X		X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
E6	Valoriser les cendres de grilles (mâchefers) produites au complexe de valorisation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les partenariats en cours pour valoriser les cendres Faire de la recherche et du développement pour explorer de nouvelles filières de mise en valeur Mener des projets pilotes pour tester les technologies/méthodes de traitement les plus adaptées Analyser la faisabilité de démétalliser nous-mêmes les cendres Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux annuel de mise en valeur des cendres de grille produites 	27	Agglomération de Québec			X	X		
E7	Élaborer un plan d'action et de communication en vue d'instaurer l'obligation d'utiliser le sac de papier pour la collecte des résidus verts	<ul style="list-style-type: none"> Travailler de concert avec les détaillants pour assurer l'approvisionnement suffisant en sacs Préparer un plan de communication phasé et robuste pour inciter un changement d'habitudes Modifier les contrats de traitement des matières Modifier la réglementation Communiquer les résultats Laisser un temps de transition adéquat Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de sacs en papier collectés Taux d'utilisation des sacs de papier 	26	Ville de Québec			X	X		
PILIER : LUTTE AU GASPILLAGE											
L1	Mettre en place des projets axés sur la réduction à la source et le réemploi	<ul style="list-style-type: none"> Créer un programme d'accompagnement des citoyens pour l'adoption de pratiques de réduction, de réemploi et de consommation responsable et le bonifier avec le temps (ex. familles zéro déchet) Déployer des outils pour favoriser le réemploi sur le territoire (ex. financer des licences d'applications d'emprunt de matériel) Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées Nombre de citoyens rejoints Nombre d'usagers 	18	Ville de Québec		X			X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
L2	Favoriser la mise en place de mesures de réduction à la source dans les restaurants, les épiceries et autres commerces alimentaires de détail du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir financièrement des initiatives en ce sens (contenants consignés, vrac, etc.) Recenser et promouvoir les initiatives existantes Produire un guide de bonnes pratiques Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mesures mises en place sur le territoire Quantité annuelle de matières éliminées 	16	Ville de Québec		X				X
L3	Travailler avec les intervenants concernés afin de réduire, voire éliminer l'utilisation des produits à usage unique au sein de la Ville de Québec (vaisselle jetable, bouteilles d'eau en plastique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un diagnostic des pratiques actuelles Évaluer les options de remplacement Accompagner et soutenir les unités administratives dans le changement de leurs pratiques Diffuser les bons coups Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mesures de réduction mises en place au sein de l'administration 	16	Ville de Québec	X				X	
L4	Offrir un accompagnement aux industries, commerces et institutions sur inscription afin de les aider à poser des gestes de réduction à la source	<ul style="list-style-type: none"> Octroyer un contrat d'accompagnement et de service-conseil Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'industries, commerces et institutions accompagnés 	18	Ville de Québec		X			X	
L5	Analyser la faisabilité d'implanter des mesures d'écofiscalité/écofrais afin de favoriser la réduction à la source sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la veille des initiatives mises sur pied ailleurs Analyser les modes de tarification de la Ville de Québec afin d'identifier des pistes d'amélioration Mener des projets pilotes de tarification incitative Implanter des modes de tarification incitative ou d'écofiscalité si jugés pertinents Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées 	20	Ville de Québec			X			X

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
L6	Analyser la possibilité de réglementer afin d'interdire l'utilisation de certains produits à usage unique sur le territoire de la ville de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Faire une revue de la réglementation existante au Québec Mesurer les impacts d'une éventuelle réglementation Si jugé requis, proposer un projet de règlement applicable au territoire de la ville de Québec en vue de son adoption et de son application subséquente Ajout de ressources en inspection le cas échéant Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées 	16	Ville de Québec	X					X
L7	Soutenir financièrement des initiatives qui favorisent la réparation sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Financer des initiatives/activités de réparation Financer des ateliers de formation à la réparation Mener des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation afin d'inciter la réparation plutôt que l'achat neuf Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives financées Nombre de personnes rejoindes Nombre d'objets réparés 	33	Agglomération de Québec		X		X		
L8	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation sur le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Mener une campagne d'information sur la conservation des aliments Ajouter un volet gaspillage aux actions d'information, de sensibilisation et d'éducation liées à la collecte des résidus alimentaires par sacs mauves Octroyer un mandat à un organisme pour accompagner des familles volontaires Faire connaître les offres de formations existantes Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités réalisées Mesure de la portée et du niveau de compréhension des messages véhiculés Quantité annuelle de matières éliminées 	2	Agglomération de Québec		X		X		
L9	Soutenir des initiatives visant à lutter contre le gaspillage (alimentaire ou autre) sur le territoire de l'agglomération de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir financièrement des projets luttant contre le gaspillage Diffuser les bonnes pratiques et faire connaître les initiatives Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets soutenus 	30	Agglomération de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
L10	Subventionner les produits d'hygiène durable	• Poursuivre le programme de subvention à l'achat de produits d'hygiène durable	• Nombre annuel de subventions remises • Nombre de bénéficiaires • Enveloppe globale de subvention versée	18	Ville de Québec			X	X		
L11	Mener une campagne de sensibilisation visant à inciter les commerçants à donner leurs invendus et retours de marchandise à des organismes	• Déployer une grande campagne de communication et développer des outils pour les commerçants • Souligner les bonnes pratiques et promouvoir les initiatives • Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation • Etc.	• Nombre de commerçants "donneurs"	30	Ville de Québec		X				X
L12	Analyser la faisabilité de réglementer afin d'interdire aux commerçants de jeter ou de détruire des invendus pour plutôt les aiguiller vers les organismes du territoire	• Faire une revue de la réglementation existante au Québec et ailleurs • Consulter les parties prenantes afin d'assurer la faisabilité d'une approche réglementaire • Si jugé pertinent, proposer un projet de règlement applicable au territoire de la ville de Québec en vue de son adoption et de son application subséquente • Ajouter des ressources en inspection • Etc.	• Analyse de faisabilité effectuée	30	Ville de Québec	X					X
L13	Trouver des façons de bonifier la collecte des encombrants afin d'augmenter le réemploi	• Utiliser le module Web d'inscription afin de diffuser de l'information sur le réemploi • Analyser la possibilité de déployer, en collaboration avec un organisme tiers ou en régie, une collecte préservante des objets, articles et meubles réemployables distincte de celle des encombrants • Etc.	• Quantité annuelle d'encombrants détournés vers des filières de réemploi	10	Ville de Québec		X			X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
L14	Participer aux démarches gouvernementales concernant l'écoconception des produits et l'élargissement des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'implication de la Ville de Québec au sein des différentes instances liées Instaurer des points de dépôt dans les écocentres ou dans les bâtiments municipaux si applicable Sensibiliser le grand public aux éventuelles nouvelles filières de récupération Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de points de dépôt offerts 	37	Ville de Québec	X			X		
PILIER : RESPONSABILISATION											
R1	Mener différentes actions visant à colliger des données sur les besoins de certains secteurs de génération en termes de gestion des matières résiduelles, dont les industries, commerces et institutions, afin d'orienter les actions futures	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des groupes de discussion afin d'identifier les besoins d'information et les meilleurs véhicules de communication selon les secteurs Mener des sondages ciblés Solliciter l'apport des citoyens via les médias sociaux Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Besoins identifiés 	1	Agglomération de Québec	X			X		
R2	Continuer d'utiliser le concept "Ça va là !" et le décliner sous différentes formes	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le concept aux nouveaux besoins de communication (ex. "Ça va là, et là" pour le sac mauve) Ajouter d'autres matières Explorer les possibilités de l'intelligence artificielle en lien avec l'identification des matières vs le bon geste de tri à poser Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Agglomération de Québec		X		X		
R3	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la réduction à la source, le réemploi et la consommation responsable	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les modes et outils de communication utilisés Tenir des kiosques de sensibilisation lors de différents événements Offrir des formations gratuites en présentiel Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel d'activités réalisées Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Agglomération de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R4	Diffuser des chroniques sur la saine gestion des matières résiduelles en continu, toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils de communication municipaux pour parler de saine gestion des matières résiduelles Diffuser les bons coups et les bonnes pratiques Augmenter l'utilisation de témoignages pour susciter l'adhésion Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Ville de Québec	X			X		
R5	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation adaptées et ciblées afin de rejoindre spécifiquement les nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> S'associer avec les organismes de francisation et d'accueil afin de diffuser les messages sur la saine gestion des matières résiduelles Développer des outils très visuels et dynamiques en préférant la démonstration plutôt que le texte Tenir des kiosques de sensibilisation lors d'événements d'accueil/fêtes de quartier Offrir des formations gratuites en présentiel Intégrer de l'information sur la saine gestion des matières résiduelles aux trousseaux/outils d'information pour les nouveaux arrivants Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Ville de Québec	X			X		
R6	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation ciblées afin de rejoindre différents publics, dont les personnes âgées et les jeunes adultes	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les modes et outils de communication Tenir des kiosques de sensibilisation lors de différents événements Adapter les messages selon le public cible Offrir des formations gratuites en présentiel Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Ville de Québec	X			X		
R7	Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation pour promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les modes et outils de communication utilisés Offrir des formations gratuites en présentiel Tenir des kiosques de sensibilisation lors de différents événements Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	26	Ville de Québec			X	X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R8	Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la collecte et la biométhanisation des résidus alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les modes et outils de communication utilisés Tenir des kiosques de sensibilisation lors de différents événements Augmenter l'utilisation de témoignages pour susciter l'adhésion Bien faire comprendre les impacts d'un mauvais tri et les avantages de participer activement à la collecte Offrir des formations gratuites en présentiel Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	2	Agglomération de Québec			X	X		
R9	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation afin de promouvoir la saine gestion des matériaux de construction, de rénovation et de démolition	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les modes et outils de communication utilisés Utiliser les canaux de communication spécifiques au réseau de la construction, de la rénovation et de la démolition pour passer les messages Informier la population sur les bonnes pratiques Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejoignes Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	6	Ville de Québec		X			X	
R10	Souligner et reconnaître les efforts et les performances des citoyens et des industries, commerces et institutions du territoire afin de leur donner de la visibilité et susciter l'émulation auprès de leurs pairs	<ul style="list-style-type: none"> Dresser l'inventaire des pratiques existantes à cet égard ailleurs Utiliser différents outils de communication pour maximiser la diffusion Analyser la possibilité d'établir un programme de reconnaissance Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bons coups soulignés Si un programme de reconnaissance est mis sur pied, nombre de personnes/organismes reconnus chaque année 	31	Ville de Québec	X				X	

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R11	Tenir des kiosques d'information, de sensibilisation et d'éducation en aires publiques	<ul style="list-style-type: none"> Maximiser les occasions d'aller à la rencontre des citoyennes et citoyens en lien avec la gestion des matières résiduelles dans une approche de face-à-face (parcs, festivals, fêtes de quartier, centres d'achat, file dans les écocentres, etc.) Diversifier le type de lieu public couvert afin de pouvoir rejoindre différentes clientèles Adapter les messages et outils de communication à toutes les clientèles Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de kiosques/présences tenus Nombre de personnes rejoignées 	2	Ville de Québec	X			X		
R12	Développer un programme d'ambassadeurs pour la saine gestion des matières résiduelles dans les immeubles multilogements et les condos	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer le programme et un guide de formation des ambassadeurs Rendre disponibles gratuitement des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation Faire connaître l'initiative Offrir des conférences/formations sur place Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ambassadeurs formés Nombre d'unités d'occupation couvertes 	2	Ville de Québec	X					X
R13	Offrir de la formation aux gestionnaires/concierges d'immeubles à condos et multilogements nouvellement construits et leur fournir des trousseaux d'accueil (contenant de cuisine, rouleau de sacs mauves, outils d'information, etc.) liés à la gestion des matières résiduelles pour remise à leurs locataires	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec les unités administratives concernées pour identifier les nouveaux immeubles Faire connaître l'offre de formation Livrer sur demande les trousseaux d'accueil Offrir de l'accompagnement personnalisé Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de gestionnaires/concierges formés Nombre d'unités d'occupation couvertes 	2	Ville de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R14	Mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation dans les établissements d'enseignement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Mener des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation ciblées pour les élèves en collaborant avec des organismes spécialisés du territoire Diversifier les thématiques de gestion des matières résiduelles abordées (biométhanisation, consommation responsable, réduction à la source et le réemploi, etc.) Offrir des formations gratuites au personnel administratif et enseignant Recueillir des témoignages et les diffuser Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel d'élèves formés Nombre annuel d'ateliers de formation donnés Nombre d'écoles visitées 	4	Ville de Québec			X	X		
R15	Développer des outils afin de permettre la formation d'ambassadeurs de saine gestion des matières résiduelles dans les établissements d'enseignement du territoire, autant auprès du personnel que des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide de formation Octroyer un mandat d'accompagnement des établissements volontaires Faire connaître l'initiative Accompagner les établissements d'enseignement dans l'amélioration de leur gestion des matières résiduelles Diffuser les bons coups afin de susciter l'émulation Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ambassadeurs formés Nombre d'établissements accompagnés 	4	Ville de Québec	X					X
R16	Mener des activités avec le conseil municipal des enfants afin d'en faire des ambassadeurs d'une saine gestion des matières résiduelles (réduction à la source, réemploi, réparation, entretien, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation à la saine gestion des matières résiduelles aux enfants qui y siègent Développer des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation adaptés et ciblés Recueillir des témoignages et les diffuser Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel d'activités menées Nombre d'ambassadeurs formés 	2	Ville de Québec	X					X

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R17	Augmenter le réemploi dans les écocentres	<ul style="list-style-type: none"> Dresser l'inventaire des initiatives existantes Mener un projet pilote de réemploi dans un écocentre en vue d'une extension éventuelle aux autres Conclure des ententes avec des organismes du milieu pour la prise en charge des matières Sensibiliser la population aux avantages du réemploi Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de matières réemployées Nombre de donneurs et nombre de repreneurs 	18	Agglomération de Québec		X		X		
R18	Augmenter graduellement les mesures d'inspection et de contrôle afin de détourner de l'élimination davantage de matières valorisables ou pouvant nuire aux équipements/procédés/personnel	<ul style="list-style-type: none"> Par l'entremise d'une caractérisation, identifier les matières les plus problématiques et élaborer un plan d'action Communiquer afin de bien faire connaître à la population le bien-fondé d'un contrôle accru Chiffrer les dépenses liées à la mauvaise gestion des matières et les diffuser Augmenter les ressources en inspection Accompagner la population et les industries, commerces et institutions et offrir un service-conseil pour mieux faire Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité annuelle de matières éliminées Nombre annuel de bris 	2	Ville de Québec			X	X		
R19	Aménager une salle d'information, de sensibilisation et d'éducation au Centre de biométhanisation des matières organiques (CBMO) afin de pouvoir y animer des visites virtuelles de nos principales installations de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> Développer un parcours pédagogique Aménager la salle et installer les outils et équipements de sensibilisation Octroyer un mandat d'animation Offrir des visites animées aux établissements d'enseignement Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de visites 	5	Agglomération de Québec		X	X			

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

No de l'action	Action	Exemples d'initiatives/activités*	Indicateurs de suivi	Mesure principale du PMGMR associée	Compétence	Estimation budgétaire ¹			Échéancier ²		
						\$	\$\$	\$\$\$	CT	MT	LT
R20	Mesurer l'impact et l'efficacité des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation mises sur pied sur une base régulière et corriger les façons de faire le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> Mener des sondages réguliers sur des thématiques ciblées de la gestion des matières résiduelles Tenir des groupes de discussion pour mesurer l'impact de nos communications Donner des mandats afin de mesurer la pénétration et la performance des campagnes de communication mises sur pied Trouver des façons d'aller chercher de la rétroaction auprès des citoyennes et citoyens Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de la notoriété Taux d'exposition des citoyens Analyse de la perception Mesure du niveau de compréhension des messages véhiculés 	1	Agglomération de Québec	X			X		

¹ Estimation budgétaire : \$ = moins de 100k \$, \$\$ = 100k \$ à 500k \$, \$\$\$ = plus de 500k \$

² Échéancier : CT = débuter l'action à court terme (2025-2027), MT = débuter l'action à moyen terme (2028-2029), LT = débuter l'action à long terme (2030-2032)

8.0 ORIENTATIONS ET MESURES DU PMGMR

Le PMGMR 2024-2031 identifie six (6) grandes orientations :

1. Informer, sensibiliser et éduquer la population et les divers acteurs du territoire afin de les mobiliser et les responsabiliser face à l'importance de la gestion durable des matières résiduelles;
2. Soutenir le développement de l'économie circulaire sur le territoire;
3. Favoriser les solutions de réduction à la source et de réemploi afin de lutter contre le gaspillage des ressources;
4. Améliorer l'accès au tri ainsi qu'aux équipements de récupération;
5. Soutenir et favoriser la commercialisation et la consommation responsables;
6. Renforcer le réseautage entre les acteurs en GMR et améliorer les connaissances afin d'optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles.

Pour atteindre les objectifs, le PMGMR identifie en outre 40 mesures en droite ligne avec ces orientations et demande aux composantes de la CMQuébec de proposer des actions pour y répondre.

Le Tableau 12 associe les actions proposées dans le présent PMO à chacune de ces mesures. Toutes les mesures sont couvertes, certaines étant cependant sous la responsabilité de réalisation de la CMQuébec.

Tableau 12. Association des actions du PMO2 avec la ou les mesures concernées du PMGMR

Nº	Mesure du PMGMR 2024-2031	Actions du PMO associées
1	Identifier les habitudes et les comportements de la population relativement à la gestion des matières résiduelles	R1-R20
2	Sensibiliser et accompagner la population en diffusant des informations pratiques pour elle et en développant des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles	L8-R2-R3-R4-R5-R6-R8-R11-R12-R13-R16-R18
3	Sensibiliser et accompagner les institutions, commerces et industries (ICI), et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles	C2-C3-C4
4	Sensibiliser et accompagner les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles	R14-R15
5	Réaliser des visites virtuelles et guidées des différentes installations de traitement des matières résiduelles	R19
6	Sensibiliser et accompagner les acteurs du milieu de la construction, la rénovation et la démolition (CRD), et développer des outils adaptés pour eux afin qu'ils puissent mettre en place les meilleures pratiques pour gérer les matières résiduelles	A2-E4-R9
7	Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)	C6-C7
8	Développer une stratégie métropolitaine et un plan d'action en économie circulaire	E1
9	Identifier les possibilités de maillages et les débouchés, à même notre territoire, pour favoriser l'économie circulaire	E2
10	Optimiser et généraliser la gestion des encombrants sur le territoire afin de les détourner de l'élimination et favoriser la hiérarchie des 3RV-E	A22-L13

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2032 DU PMGMR

Agglomération de Québec

Nº	Mesure du PMGMR 2024-2031	Actions du PMO associées
11	Mettre en place des mécanismes pour récupérer et mettre en valeur le bois généré sur le territoire de la CMQuébec	A16
12	Mettre en place et optimiser le service de collecte des résidus verts, puis en assurer la gestion et la valorisation sur le territoire métropolitain	A10-A11
13	Favoriser la collecte et la gestion des divers plastiques agricoles générés afin de les mettre en valeur	CMQuébec
14	Harmoniser et optimiser la gestion des biosolides municipaux	A7
15	Bonifier les installations de traitement des matières résiduelles sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour favoriser leur efficacité énergétique et atteindre les meilleures performances environnementales	C10-E5
16	Réduire l'utilisation des produits à usage unique	L2-L3-L6
17	Identifier les pertes, tout au long de la chaîne de production et de distribution alimentaire, et assurer la mise en place de mécanismes de récupération pour les surplus alimentaires afin de réduire le gaspillage	CMQuébec
18	Mettre en place des mesures incitatives pour encourager la réduction à la source et le réemploi	A21-L1-L4-L10-R17
19	Harmoniser, à l'échelle de la CMQ, les réglementations municipales, adapter les outils réglementaires aux nouvelles normes gouvernementales et en assurer leur application	CMQuébec
20	Répertorier et analyser les différents mécanismes financiers incitatifs en gestion des matières résiduelles et, le cas échéant, proposer des manières innovantes en s'inspirant de différents modèles	L5
21	Collaborer avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour aider à l'implantation, l'élargissement et l'accompagnement des ICI et des multilogements dans l'adhésion à la collecte sélective et acquérir les bons équipements de récupération pour optimiser le tri à la source	A3
22	Implanter un service de collecte municipale et de tri des matières organiques (résidus alimentaires) pour le résidentiel et les ICI sur l'ensemble du territoire de la CMQ et mettre en place des mesures incitatives	A5-A6
23	Participer à l'optimisation de la gestion des matières résiduelles dans les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et ce, en collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective	A18
24	Optimiser l'accès aux écocentres et aux points de dépôts sur le territoire ainsi que leurs services et diversifier les types de matières qui y sont admises	A12-A13-A14-A15-A17
25	En collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD), favoriser l'accès au tri hors foyer et dans les bâtiments publics en tout temps sur le territoire	A4-C5
26	Mettre en place et harmoniser les mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage, le compostage domestique et communautaire	A8-A9-E7-R7
27	Optimiser la gestion des matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire afin de les mettre en valeur	A23-C11-E6
28	Optimiser la gestion des textiles sur le territoire de la CMQ	A19-A20
29	Bonifier les opérations et les équipements de collecte en lien avec la gestion des matières résiduelles	C8-C9-E3
30	Encourager, promouvoir et soutenir les initiatives qui contribuent à la réduction des matières résiduelles et au réemploi	A1-L9-L11-L12
31	Reconnaître les bonnes pratiques des partenaires, des ICI et des municipalités qui réalisent une saine gestion des matières résiduelles	R10
32	Réaliser une étude de marché sur le réemploi à l'échelle du territoire de la CMQ	CMQuébec
33	Favoriser et mettre en valeur la réparation sur le territoire	L7
34	Mettre à jour les plans de mise en œuvre (PMO) et assurer un suivi annuel	Le présent document
35	Créer un réseau d'entraide en gestion des matières résiduelles ainsi qu'en approvisionnement responsable et réaliser des ateliers de bonnes pratiques	CMQuébec
36	Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges selon les besoins identifiés et les problématiques rencontrées en GMR	CMQuébec
37	Appuyer les instances gouvernementales et collaborer étroitement avec elles pour réaliser l'atteinte des objectifs	L14
38	Réaliser des caractérisations des déchets aux 2 ans pour le secteur résidentiel et ICI du territoire	A24
39	Mettre en œuvre le PMGMR, en assurer la surveillance et le suivi	Le présent document
40	Collaborer et assurer une communication étroite avec les Organismes de gestion désignés (OGD) afin d'assurer le succès du déploiement de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne	A3-A4
Autre	Pas de mesure spécifique dans le PMGMR	C1

9.0 CONCLUSION

Le présent document constitue la planification pour 2025-2032 de l'Agglomération de Québec afin de tenter d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par la CMQuébec dans son PMGMR. Constitué de 76 actions concrètes et diversifiées, ce plan démontre un engagement clair envers la saine gestion des matières résiduelles.

S'articulant autour de cinq grands piliers, à savoir la cohérence, l'accès au tri, la lutte au gaspillage, l'économie circulaire et la responsabilisation, les actions proposées sont concertées et répondent directement aux attentes et aux besoins exprimés par les parties prenantes de la grande région de Québec. Elles visent en outre à s'attaquer aux 5 grands défis identifiés par le PMGMR 2024-2031 pour tout le territoire de la CMQuébec :

1. Mettre en valeur l'ensemble des matières organiques générées;
2. Susciter l'adhésion, la responsabilisation et la mobilisation des industries, commerces et institutions à l'égard de la GMR;
3. Inciter au changement de comportement par l'Information, la sensibilisation et l'éducation;
4. Obtenir le financement adéquat pour la mise en œuvre des mesures;
5. Intégrer et déployer l'économie circulaire.

Une saine gestion des matières résiduelles permet de contribuer à une meilleure qualité de vie collective, à la préservation des ressources et des matières premières, à la protection de l'environnement et de la biodiversité, à la lutte aux changements climatiques, à la réduction de la pollution, au développement de solutions locales et communautaires, à la circularisation de l'économie, à la diminution du gaspillage et au développement durable, tout en étant beaucoup plus avantageuse financièrement. À cet égard, rappelons qu'à Québec, l'incinération d'une matière recyclable comme le carton coûte dix-huit (18) fois plus cher à l'ensemble de notre collectivité par rapport à son recyclage! Devant tous ces avantages, il serait inconsidéré de ne pas déployer des efforts importants pour améliorer la gestion de nos matières. C'est ce que propose le présent PMO en misant sur la responsabilisation et la mobilisation de tout un chacun.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2032 DU PMGMR

Agglomération de Québec

Le suivi de l'avancement du PMO2 sera assuré par le comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR). Sa coordination sera quant à elle effectuée principalement par la Division de la gestion des matières résiduelles relevant du Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation de la Ville de Québec, avec l'apport des ressources en gestion des matières résiduelles des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures pour toutes les actions pouvant être menées conjointement, le tout, au bénéfice de la communauté de la grande région de Québec. Il est grand temps d'agir, car le futur, c'est maintenant!

ANNEXE 1 – Critères bonifiés utilisés pour prioriser les nouvelles actions du PMO2



Les tableaux de la page suivante présentent les critères pondérés qui ont été utilisés pour évaluer et sélectionner les nouvelles actions intégrées au PMO2. Ces critères ont été bonifiés et pondérés par les membres du comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR), anciennement nommé le comité de vigilance de l'incinérateur de Québec. Formé en 2005 en vertu du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR), le mandat de ce comité a été élargi en 2017, par une résolution du conseil d'agglomération de Québec (résolution A2QM2017-001) afin de :

« Faire des recommandations à la Ville de Québec concernant l'élaboration et l'implantation du plan de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec ».

Le CVGMR vise à permettre les échanges entre l'exploitant du complexe de valorisation énergétique, soit la Ville de Québec, et la communauté. Pour ce faire, ce comité rassemble des représentants de conseils de quartier et de groupes environnementaux, des élu(e)s et des fonctionnaires de la Ville de Québec ainsi que des représentants de la Direction de la santé publique et de la Communauté métropolitaine de Québec. Au besoin, d'autres experts et personnes-ressources, gouvernementaux ou autres, peuvent aussi être invités à apporter des renseignements sur des sujets précis et pour répondre aux questions des membres.

Deux types de critères ont été utilisés pour évaluer, selon leur nature, chacune des actions : les critères mesurables qui concernent des actions dont les impacts sont quantifiables par rapport aux objectifs et les critères spécifiques aux actions d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ). Des éléments de plus-value ont également été établis afin de départager deux actions à portée et résultats mesurables similaires. Plus globalement, ces éléments pourraient même aider à influencer les choix et décisions futures de l'Agglomération de Québec au-delà de la simple gestion des matières résiduelles, ces derniers représentant en quelque sorte les valeurs les plus importantes au sein des forces vives du milieu.

Une fois les critères établis, ils ont ensuite été pondérés sur la base d'un vote de priorisation des membres du CVGMR en se basant sur les écarts relatifs entre la somme des rangs octroyés par les votants pour chaque critère. Finalement, chacune des quelque 600 actions potentielles composant la banque a été évaluée par l'équipe de la Ville de Québec pour chaque critère applicable via une matrice Excel. Une note sur 100 a permis de retenir les actions les plus méritoires. Ce sont elles qui ont été intégrées au présent PMO.

CRITÈRES MESURABLES

Rang	Critère	Pondération
1	Impact sur la réduction à la source des matières résiduelles	15,7%
2	Tonnage détourné de l'élimination	11,2%
3	Accès au tri pour toutes les matières	9,3%
4	Impact général sur l'atteinte des objectifs	8,3%
5	Impact sur la santé humaine et des écosystèmes	8,0%
6	Impact sur l'économie circulaire	7,9%
7	Impact sur le transport	6,4%
8	Impact sur les GES	5,9%
9	Portée	5,4%
10	Rapport coûts/bénéfices ou économies	4,8%
11	Prise en charge locale	4,8%
12	Pérennité	4,2%
13	Coût	4,1%
14	Effort de planification et de travail (RH)	4,0%

CRITÈRES LIÉS À L'ISÉ

Rang	Critère	Pondération
1	Responsabilisation du citoyen	11,3%
2	Potentiel d'adhésion du citoyen	10,8%
3	Simplicité de l'information	10,2%
4	Accès à l'information	9,2%
5	Niveau de contribution à un changement de culture chez les citoyens	7,9%
6	Facilité de participation	7,7%
7	Portée	6,9%
8	Réseautage/partenariats	5,6%
9	Suivi et rétroaction	5,2%
10	Effet cumulatif des outils	5,1%
11	Impact sur la diversification des outils ISÉ	4,4%
12	Récurrence et répétition dans le temps	4,0%
12	Aspect novateur	4,0%
14	Coût	4,0%
15	Effort de planification et de travail (RH)	3,8%

ÉLÉMENTS DE PLUS-VALUE

Rang	Critère	Pondération
1	Limiter le gaspillage	15,2%
2	Susciter l'engagement du citoyen	11,6%
3	Favoriser la sobriété	9,2%
3	Favoriser l'économie locale	9,2%
5	Acceptabilité sociale	7,7%
6	Développer le sentiment d'appartenance à la collectivité	7,5%
7	Sécurité alimentaire	6,0%
8	Création de tissu social	5,3%
9	Promotion des saines habitudes de vie	4,5%
10	Recherche et développement	4,4%
11	Favoriser le commerce équitable	4,3%
12	Contrôle des coûts	4,0%
12	Création d'emplois	3,9%
14	Échanges économiques	3,8%
15	Retour sur l'investissement	3,6%

Voici les définitions de chacun des critères et éléments précédents.

Critères mesurables

- **Impact sur la réduction à la source des matières résiduelles** : Capacité de l'action à éviter la production de nouvelles matières résiduelles.
- **Tonnage détourné de l'élimination** : Quantités absolues de matières résiduelles mises en valeur plutôt qu'éliminées grâce à l'action.
- **Accès au tri pour toutes les matières** : Impact de l'action sur l'accès aux équipements et systèmes permettant la récupération de matières. Les notions de proximité, de quantité selon la densité des usagers ou les volumes à prendre en charge et de fréquence sont ici importantes.
- **Impact général sur l'atteinte des objectifs** : Influence de l'action sur l'ensemble des objectifs et mesures identifiés dans le PMGMR.
- **Impact sur la santé humaine et des écosystèmes** : Impact de l'action sur la santé des écosystèmes en général (qualité de l'air, qualité de l'eau, contamination des sols, biodiversité, etc.)
- **Impact sur l'économie circulaire** : Effets de l'action sur le développement d'une économie circulaire locale et régionale, en cohérence avec la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec).
- **Impact sur le transport** : Effets de l'action sur la quantité de véhicules sur le réseau routier, le transport lourd, la congestion, le bruit, etc.
- **Impact sur les GES** : Effet de l'action sur la quantité de gaz à effet de serre émise sur le territoire
- **Portée** : Nombre de citoyens et d'industries, commerces et institutions rejoints ou touchés par l'action.
- **Rapport coûts/bénéfices ou économies** : Évaluation du ratio entre l'investissement nécessaire à la mise en place de l'action et les économies anticipées. Plus le ratio est petit, plus l'action est bénéfique.
- **Prise en charge locale** : L'action permet de gérer la matière le plus près possible de son point de génération.
- **Pérennité** : Durée de vie de l'action et de ses effets dans le temps
- **Coût** : Coût global lié à la mise en place de l'action et à sa réalisation subséquente.
- **Effort de planification et de travail (RH)** : Impact de l'action sur le nombre de ressources et sur l'effort de travail nécessaires à sa mise en place et à sa réalisation.

Critères spécifiques à l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

- **Responsabilisation du citoyen** : Capacité de l'action à susciter un sentiment de responsabilité (« empowering ») chez le citoyen face aux gestes qu'il pose.
- **Potentiel d'adhésion du citoyen** : Capacité de l'action à susciter l'adhésion/l'adoption au sein des publics cibles (citoyens, ICI, élèves, RPA, CRD, etc.) et conséquemment, de leur participation active et durable.
- **Simplicité de l'information** : L'information est simple, claire, compréhensible et synthétique.
- **Accès à l'information** : Facilité d'accès à de l'information pertinente et adaptée en lien avec l'action.
- **Niveau de contribution à un changement de culture chez les citoyens** : Degré de contribution de l'action à favoriser un changement de culture menant à des changements de comportements de consommation et/ou de production pérennes.
- **Facilité de participation** : Ampleur de l'effort et degré de complexité des gestes demandés au citoyen et/ou au ICI.
- **Portée** : Nombre de citoyens et d'ICI rejoints ou touchés par l'action, que ce soit en mode face-à-face ou par une diffusion.
- **Réseautage/partenariats** : Capacité de l'action à susciter la collaboration entre les acteurs du milieu et la mise en place de partenariats structurants.
- **Suivi et rétroaction** : Capacité de l'action à permettre le suivi et la rétroaction auprès des publics concernés à des fins d'amélioration continue.
- **Effet cumulatif des outils ISÉ** : Potentiel de complémentarité de l'action avec d'autres actions du PMO, permettant un impact (effet) cumulé chez les publics cibles.
- **Impact sur la diversification des outils ISÉ** : Contribution de l'action à la diversification des outils ISÉ, le tout afin de rejoindre le plus grand nombre de publics.
- **Réurrence et répétition dans le temps** : Fréquence de répétition de l'action et/ou des messages associés sur l'horizon 2025-2032.
- **Aspect novateur** : Degré de nouveauté ou d'innovation de l'action.
- **Coût** : Coût global lié à la mise en place de l'action et à sa réalisation subséquente.
- **Effort de planification et de travail (RH)** : Impact de l'action sur le nombre de ressources et sur l'effort de travail nécessaires à sa mise en place et à sa réalisation.

Éléments de plus-value

- **Limiter le gaspillage** : L'action offre l'avantage de lutter contre le gaspillage (gaspillage alimentaire, gaspillage des ressources, gaspillage de temps, etc.).
- **Susciter l'engagement du citoyen** : L'action offre l'avantage d'impliquer les citoyens et de les engager dans une vision à long terme.
- **Favoriser la sobriété** : L'action favorise la sobriété matérielle et/ou énergétique.
- **Favoriser l'économie locale** : L'action offre l'avantage de contribuer à l'économie locale en favorisant son développement et en favorisant les circuits courts.
- **Acceptabilité sociale** : L'action offre l'avantage d'être globalement acceptée par les parties prenantes du milieu.
- **Développer le sentiment d'appartenance à la collectivité** : L'action offre l'avantage d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté des participants face à leur communauté.
- **Sécurité alimentaire** : L'action offre l'avantage d'agir sur l'insécurité alimentaire, particulièrement auprès des clientèles plus défavorisées du territoire.
- **Création de tissu social** : L'action offre l'avantage de favoriser la création de liens sociaux et communautaires entre les citoyens.
- **Promotion des saines habitudes de vie** : L'action offre l'avantage de promouvoir les saines habitudes de vie (notamment l'alimentation) chez les publics cibles.
- **Recherche et développement** : L'action favorise la recherche, l'innovation et le développement de nouvelles technologies et façons de faire.
- **Favoriser le commerce équitable** : L'action offre l'avantage de favoriser le commerce équitable.
- **Contrôle des coûts** : L'action offre l'avantage de permettre le contrôle des dépenses sur l'horizon 2025-2032.
- **Création d'emplois** : L'action offre l'avantage de créer des emplois directs ou indirects.
- **Échanges économiques** : L'action favorise les échanges économiques entre les différents acteurs du milieu.
- **Retour sur l'investissement** : L'action génère des économies qui permettent d'amortir l'investissement réalisé.



